

PROCES-VERBAL
10E ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE 2020
DE L'ORGANISME DE BASSIN VERSANT ABITIBI-JAMESIE

Le 16 juin 2020 à 18h30

Sur la plateforme ZOOM

1. OUVERTURE DE LA RENCONTRE 18H30

Liste des membres présents :

- M. Mario Grenier
- M. Mathieu Bellerive
- M. Léandre Gervais
- M. Normand Roy
- Mme Cindy Cormier
- Mme Ghyslaine Dessureault
- Mme Patricia Boutin
- M. Jonathan Arsenault
- Mme Eve-Lyne Sylvestre
- Mme Émilie Bélanger
- M. Ghislain Galarneau
- M. Olivier Brassard
- M. Marcel Bourassa
- M. Normand Grenier

Aussi présents :

- M. Luc Bossé (Directeur général) ;
- Mme Laurence Demers (Agente de sensibilisation, stagiaire) ;
- Mme Hajar Essalama (Chargée de projet) ;
- M. Christian-Raphael Gilbert (Chargé de projet) ;

Ouverture de la SÉANCE :

Mot de bienvenue du PRÉSIDENT

La séance débute à 18h50. M. Luc Bossé présente quelques consignes pour la tenue de la séance en utilisant la plateforme Zoom. il propose que l'adoption des différents points à l'ordre du jour s'exécute à travers l'épuisement des questions. S'il n'y a pas ou plus de questions, l'item demandant résolution est adopté.

Le président, M. Normand Roy, souhaite la bienvenue à tous. M. Roy explique brièvement comment en tant que vice-président, il a été appelé à endosser le rôle de président après le départ de M. Oumarou Daouda et la période de recrutement qui a amené M. Luc Bossé président de l'organisme jusqu'en février 2020 à être embauché comme directeur-général

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2020

RÉSOLUTION OBVAJ : 454-06-16

Objet : Adoption de l'ordre du jour de l'assemblée générale annuelle 2020

L'ordre du jour ainsi adopté est comme suit :

1. **Ouverture de la séance : Mot de bienvenue du président**
2. **Lecture et adoption de l'ordre du jour de l'Assemblée générale annuelle du 16 juin 2020**
3. **Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle du 22 mai 2019**
4. **Assemblée des membres**
 1. Présentation des employés et du Conseil d'administration
 2. Adoption du rapport annuel des activités 2019-2020
 3. Adoption du plan d'action 2020-2021
 4. Adoption des prévisions budgétaires 2020-2021
 5. Élections
5. **Levée de la séance**

3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU 22 MAI 2019

M. Normand Roy demande aux membres s'ils ont bien reçu le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de 2019 et si les membres désirent qu'il soit lu. Aucun membre ne demande de modifier le procès-verbal de

l'assemblée générale annuelle de 2019. M. Mathieu Bellerive demande si on peut uniformiser le nom de M. Oumarou Daouda et les noms des personnes intervenantes.

RÉSOLUTION OBVAJ : 455-06-16

Objet : Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle 2020

Adopté

4. ASSEMBLÉE DES MEMBRES

4.1 PRESENTATION DES EMPLOYES ET DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

M. Normand Roy demande aux administrateurs de se présenter et M. Luc Bossé demande aux employés de l'OBVAJ de se présenter.

M. Luc Bossé résume ensuite les grandes lignes du rapport d'activités annuel pour les membres présents, dont les activités récurrentes de l'OBVAJ, les formations auxquelles les employés de l'OBVAJ ont participé, les tâches et projets sur lesquels l'organisme s'est appliqué, les publications parues dans les médias ainsi que les événements auxquels l'OBVAJ a participé.

4.2 RAPPORT FINANCIER ANNUEL DES ACTIVITES 2019-2020

M. Luc Bossé lit la section des commentaires de la mission d'examen, ces commentaires confirment que les états financiers respectent les normes comptables canadiennes. Il indique que les hausses de dépenses en 2019-2020 sont reliées à des ajustements salariaux principalement, les dépenses pour les projets étant restées assez stables dans l'ensemble. M. Marcel Bourassa signale une hausse importante des dépenses liées aux réunions, M. Luc Bossé confirme que frais de déplacement et rencontres ont été plus importants et sont appelés à l'être davantage avec les orientations que le MELCC souhaite voir les OBV adopter et qui seront présentées dans le plan d'action. M. Normand Roy demande plus de détails sur les types de rencontres qui peuvent être incluses dans ce poste budgétaire. Rencontres du c.a., AGA, comités de suivi, rencontres de la table de GIEBV.

Rapport financier des activités 2019-2020

Description	2020	2019	2018
Revenus	308611	298 342	190 632
Dépenses	274562	208 657	183 121
Solde au début	231002	141 317	133 806
Excédant (insuffisance)	34049	89 685	7511
Solde à la fin	265051	231 002	141 317
Actif	512587	738 829	876 944

Passif	247536	507 827	735 627
Actifs nets	265051	231002	141317
<i>Excédant (insuffisance) des revenus sur les dépenses</i>	34049	89 685	7511
<i>Variation des éléments hors caisse du fond de roulement</i>	(257625)	(219 591)	718 800
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie	(223576)	(129 906)	726 311
Trésorerie au début	735796	865 702	139 391
Trésorerie à la fin	512220	735 796	865 702

RÉSOLUTION OBVAJ-456-06-16

Objet : Approbation du rapport financier annuel 2019-2020

Adopté

4.3 PLAN D'ACTION 2020-2021

Le plan d'action est ensuite présenté par M. Luc Bossé. La proposition du plan d'action 2020-2021 se concentrera dans l'année qui vient à outiller l'OBVAJ pour répondre à l'alignement du MELCC qui veut voir si les OBV peuvent se fixer des objectifs et les atteindre. Le ministère veut aussi que les OBV se concentrent sur leurs activités de mobilisation et concertation. Le début des activités terrain a été dérangé par le COVID-19. L'OBVAJ ajuste ses activités terrain et bureau en fonction des consignes gouvernementales et des différents types de projets qui se présentent.

M. Normand Grenier mentionne que l'OBVAJ a déjà approché les municipalités pour le programme des analyses de vulnérabilité en novembre 2018, que 6 des 14 municipalités visées sont dans la MRCAO et qu'elles ont toutes à être à mettre à jour leur analyses de vulnérabilité. M. Luc Bossé avait mentionné qu'il en reste 3 qui n'avaient pas de contrat pour effectuer ces types d'analyse au printemps 2020. Ce sont ces 3 municipalités sur lesquelles l'OBVAJ a concentré ses actions.

M. Normand Grenier mentionne aussi que le comité de gestion de la MRCAO connaît peu l'OBVAJ ce qui peut rendre plus difficile à faire passer des demandes d'aide comme pour le projet d'analyse des eaux de surface surtout avec le caractère récurrent de ces programmes. M. Grenier suggère que des efforts de sensibilisation au comités de gestion peuvent améliorer l'émergence d'opportunités de partenariat.

M. Luc Bossé mentionne que les commentaires de M. Normand Grenier rejoignent les intentions du plan d'action.

Mme Patricia Boutin survole la démarche VDMD (Vers le développement minier durable) sur laquelle les mines sont auditées. La phase la plus récente de cette démarche demande aux mines comment elles gèrent les eaux à l'échelle du bassin versant. Les mines Canadian Malartic, Kiena et Goldex sont sur ce bassin versant.

Il y aurait peut-être une opportunité d'interpeller la table de GIEBV pour tester les opportunités de collaboration avec les minières à ce sujet.

RÉSOLUTION OBVAJ-457-06-16

Objet : Approbation du plan d'action 2020-2021

Adopté

4.4 PREVISIONS BUDGETAIRES 2020-2021

Les salaires de l'Organisme prévus pour la période 2020-2021 comprenant les salaires, charges sociales, contractuels et consultants (\$319752\$) incluent l'embauche d'un 2^e stagiaire et d'un agent de dialogue territorial, les activités démocratiques s'élèvent à \$25715. Les frais généraux d'administration (comprenant les honoraires professionnels comptables, le loyer, la publicité, la promotion, les assurances, les équipements de bureau ... etc.) s'élèvent à \$52850.00. Les dépenses totales prévues pour l'exercice 2020-2021 sont de \$398317. Les postes à mouvement de fonds majeurs sont reliés aux embauches, et aux activités de communication. Le budget est déficitaire avec un excédant de dépenses de 84000\$.

M. Normand Grenier demande d'où provient le 84000\$ qui servira à équilibrer ce budget. M. Luc Bossé répond qu'il provient de la portion non dépensée en 2018 et 2019 du financement statutaire de l'OBVAJ.

Mme Ghyslaine Dessureault revient sur le projet de financement d'une station de lavage mobile pour les bateaux. Elle explique qu'une station de lavage fixe existe déjà à l'entrée Nord du Parc La Vérendrye et qu'un projet de 15 stations de lavage fixes chez des pourvoyeurs est déjà en marche dont plusieurs devraient être installées dans la MRCVO d'ici l'an prochain.

M. Marcel Bourassa demande où la station mobile existante est localisée. M. Luc Bossé explique que la station mobile existante est un projet de l'OBVT qui a circulé à différents endroits de la région.

Mme Ghyslaine Dessureault se questionne sur l'efficacité de l'outil par rapport à des stations fixes. La station mobile de l'OBVT demande habituellement qu'une ressource l'accompagne. Elle voit une belle opportunité de collaboration pour sensibiliser les usagers à la pratique de laver son embarcation en quittant un plan d'eau.

M. Luc Bossé répond qu'il voudra en apprendre plus sur le projet des stations fixes et comment l'OBVAJ peut aider dans la sensibilisation.

RÉSOLUTION OBVAJ-458-06-16

Objet : Approbation des prévisions budgétaires 2020-2021

Adopté

4.5 ÉLECTIONS

M. Normand Roy invite Olivier Brassard et Mme Émilie Bélanger à se présenter.

M. Olivier Brassard est employé à l'UPA responsable de l'aménagement et de l'environnement.

M. Normand Roy confirme que M. Léandre Gervais veut poursuivre son implication au poste délégué par la Ville de Val-d'Or.

M. Normand Roy invite les personnes intéressées à se présenter pour remplir les postes économique et communautaire en rappelant que M. Richard Genest qui occupe le siège du secteur communautaire a signifié son intérêt pour continuer à siéger.

RÉSOLUTION OBVAJ-459-06-16

Objet : Élection de Mme Émilie Bélanger en tant que représentant du secteur économique dans le conseil d'administration de l'OBVAJ

Mme Eve-Lyne Sylvestre présente Mme Émilie Bélanger au poste économique, aucune autre personne ne se porte candidate., La candidature de Mme Émilie Bélanger est appuyée par M. Léandre Gervais.

Mme Bélanger élue par acclamation.

Adopté

RÉSOLUTION OBVAJ-460-06-16

Objet : Élection de M. Richard Genest en tant que représentant du secteur communautaire de l'OBVAJ

Mme Eve-Lyne Sylvestre a présenté M. Richard Genest. Aucune autre candidature n'a été présentée.

M Richard Genest élu par acclamation.

Adopté

RÉSOLUTION OBVAJ-461-06-16

Objet : Confirmation de M. Olivier Brassard en tant que représentant délégué par l'UPA à l'OBVAJ.

Adopté

RÉSOLUTION OBVAJ-462-06-16

Objet : Confirmation de M. Léandre Gervais en tant que représentant délégué par la Ville de Val-d'Or à l'OBVAJ.

Adopté

La composition du conseil d'administration se résume comme suit :

Nom	Secteur de représentativité	No de poste	Date d'entrée en fonction	Poste d'officier
Eve-Lyne Sylvestre	Économique	6	2016-01-21	
Léandre Gervais	Municipal	5	2018-06-21	
Emilie Bélanger	Économique	1	2020-06-16	
Richard Genest	Communautaire	2	2018-06-21	
Normand Roy	Communautaire	4	2016-06-16	
Mathieu Bellerive	Municipal	7	2019-05-22	
Olivier Brassard	Economique Agricole	3	2020-06-16	

5 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

La séance se termine à 20h00